

# Prévention des risques liés à l'activité physique secteur Sanitaire et Médico-social

Formation Maintien et Actualisation des compétences  
Certifiée INRS



## PUBLIC VISE

Personne titulaire d'un certificat d'Acteur PRAP 2S.

Conformément au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap.

SAVE Sécurité au Travail garantit :

-L'accueil des personnes en formation sans discrimination.

-L'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap, pour accéder à la formation et aux qualifications, de valider leur parcours.

## PRE-REQUIS

Etre titulaire du certificat Acteur PRAP 2S de l'INRS.

## DUREE

14 heures dont 7 h consacrées à l'ALM.

## LIEU

Dans vos locaux ou dans une salle mise à votre disposition par Save Sécurité au Travail.

## EFFECTIF

Entre 2 et 10 participants.

## OBJECTIF DE FORMATION

La formation-action MAC PRAP 2S vise à réactiver les compétences des acteurs PRAP 2S et de redynamiser la démarche de prévention. Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques. Elle permet un maintien et une actualisation des connaissances sur les méthodes et outils d'analyse de sa situation de travail ainsi que sur l'accompagnement à la mobilité afin de :

- Connaître les risques de son métier.
- Observer et analyser sa situation de travail.
- Participer à la maîtrise des risques.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre l'intérêt de la prévention.
- Connaître les risques de son métier.
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humains.
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'informations aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Identifier les enjeux d'un accompagnement.
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Analyser la situation d'un accompagnement.
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée

## CONTACT

21, résidence La Russie 56670 RIANTEC

Tel : 0609835418

Mail : [save.securite.au.travail@gmail.com](mailto:save.securite.au.travail@gmail.com)

Site internet : [www.savest.org](http://www.savest.org)

N° SIRET : 892 665 449 00013

N° de déclaration d'activité : 53560971856

## TARIF

850€ TTC (+Frais de déplacement)

## INTERVENANT

Titulaire du certificat « Formateur PRAP 2S » ou « formateur de formateur PRAP 2S » en cours de validité.

## MODALITE D'EVALUATION

Le participant devra être présent sur la totalité de la formation.

A l'issue de celle-ci, 2 épreuves certificatives :

- Observer, analyser et proposer des améliorations d'une situation de travail dangereuse scénarisée par le formateur.
- A partir d'un cas pratique tiré au sort, accompagner la mobilité d'une personne aidée en mettant en œuvre une réponse adaptée et sécurisante en justifiant ses choix.

## A FOURNIR PAR L'ETABLISSEMENT

Lit médicalisé, fauteuil roulant manuel, fauteuil à accoudoirs réglables, verticalisateur électrique, lève-personne électrique roulant, tout matériel spécifique à l'établissement.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### Théorie 40%

- Exposés participatifs.
- Retour d'expériences.

### Pratique 60%

- Observation et analyse de situations de travail.
- Utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse.
- Application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Accompagnement à la mobilité en fonction des capacités de la personne aidée (avec ou sans aide technique).

## CERTIFICATION

Certificat PRAP 2S Valable 24 mois, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

14 heures tous les 2 ans.

